

Sommaire – Principales conclusions

Comme le souligne *La vie en ligne*, les jeunes Canadiens sont absorbés dans les activités de réseautage social, ce qui établit le contexte pour comprendre leurs attitudes et leurs comportements relatifs à la vie privée. Même si les élèves affichent volontiers de l'information en ligne sur eux et sur leur vie privée, ils ont des idées très claires sur qui devrait – et ne devrait pas – pouvoir voir ce qu'ils affichent. Ils ont aussi mis au point un nombre de stratégies pour les aider à gérer leur réputation en ligne mais leurs faibles connaissances à propos des outils et des enjeux de la confidentialité de l'information démontrent un besoin pour une éducation plus efficace portant sur la confidentialité.

► Nous vivons dans un monde social

Les élèves semblent vouloir user de prudence dans leurs activités sociales en ligne en appliquant des stratégies afin de protéger leur vie privée en ligne.

Les adolescents les plus âgés sont des utilisateurs particulièrement actifs des médias sociaux et ils publient fréquemment des renseignements sur eux-mêmes en ligne.

- Quatre-vingt-quinze pour cent des élèves de 11^e année possèdent un compte Facebook et plus de la moitié des filles de la 7^e à la 11^e année ont des comptes Instagram et Twitter.
- Les élèves de 11^e année font les activités suivantes, au moins une fois par jour ou une fois par semaine :
 - publier des commentaires ou des photos sur leur propre site de réseautage social (50 %);
 - lire ou publier sur les sites d'autres personnes (73 %);
 - publier des micromessages sur Twitter (44 %);
 - suivre des amis ou des membres de leur famille sur Twitter (39 %).

Cependant, le partage de renseignements personnels commence tôt. Un pourcentage significatif d'élèves plus jeunes possède un compte sur un réseau social; et plusieurs des terrains de jeu virtuels populaires auprès des élèves plus jeunes intègrent également des éléments de réseautage social, ce qui brouille la frontière entre les jeux en ligne et le partage de renseignements en ligne.

- Trente-deux pour cent des élèves de la 4^e à la 6^e année ont un compte Facebook et 16 pour cent ont un compte Twitter.
- Dix-huit pour cent des élèves de 4^e année, 28 pour cent des élèves de 5^e année et 37 pour cent des élèves de 6^e année indiquent qu'ils publient des renseignements personnels sur leur propre site de réseautage social au moins une fois par semaine.

Malgré leur grand intérêt pour les médias sociaux, la majorité des élèves ne publient pas de renseignements personnels en ligne comme leur adresse postale ou de courriel.

- Ce pourcentage va de 90 pour cent des élèves de 4^e année, à 67 pour cent des élèves de 8^e année et à 50 pour cent des élèves de 11^e année.
- Les règles à la maison pourraient y jouer un rôle : plus de la moitié des élèves indiquent avoir une règle à la maison sur la publication de renseignements personnels en ligne, et les élèves ayant des règles à la maison ont moins tendance à faire ce que la règle suggère d'éviter².

► Les jeux d'identité : une stratégie de protection de la vie privée

Notre étude antérieure *Jeunes Canadiens dans un monde branché* mettait en évidence la façon dont les jeunes utilisent les jeux d'identité à diverses fins. Cette nouvelle phase ne fait pas exception, avec un nombre important d'élèves prétendant être quelqu'un d'autre pour jouer des tours à un ami (35 %) et pour flirter (13 %). Un grand pourcentage d'élèves affirme aussi endosser de fausses identités afin de protéger leur vie privée, surfer de façon anonyme et contourner les restrictions relatives à l'âge sur des sites Web.

- Près de la moitié des élèves (47 %) ont déjà prétendu être quelqu'un d'autre en ligne afin de protéger leur vie privée.
- Près d'un tiers des élèves (31 %) ont déjà prétendu être quelqu'un d'autre afin de publier des commentaires sur des sites de nouvelles ou de réseautage social.
- Quarante-huit pour cent ont prétendu être plus vieux afin de pouvoir s'enregistrer sur un site Web dont l'accès est interdit aux jeunes de leur âge.
 - Le pourcentage des élèves qui déforment leur âge augmente de un cinquième des élèves de 4^e année à 65 pour cent des élèves de 11^e année.

► Le contrôle sur le contenu personnel, notamment les photographies

Nous savons que les expériences en ligne des jeunes comportent un aspect *social*. Mais socialiser ne signifie pas nécessairement partager. Les élèves sont très proactifs en ce qui concerne leur personnalité en ligne et leur contrôle sur le contenu qu'ils ne veulent pas que certaines personnes puissent voir – et des normes sociales sont apparues quant aux attentes à l'égard de ce que des amis peuvent partager ou non à propos de leurs amis en ligne. En ce qui a trait aux photos, les élèves ont recours à un grand nombre de stratégies sociales et techniques pour s'assurer que les images qu'ils veulent garder privées soient hors de vue du public, notamment en utilisant des paramètres de confidentialité pour bloquer certaines personnes, en supprimant eux-mêmes du contenu ou en demandant aux autres de retirer le contenu.

² Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La vie en ligne*. Ottawa : HabiloMédias. Disponible à l'adresse : <http://habilomedias.ca/jcmb/vie-en-ligne>

- S'il n'est pas surprenant que 89 pour cent des élèves signalent qu'il n'est pas correct qu'un ami publie une photo mauvaise ou embarrassante d'eux en ligne, il est étonnant que plus de la moitié (54 %) s'accordent pour dire qu'il n'est pas correct qu'un ami publie une bonne photo sans d'abord leur en parler. Près des trois quarts des élèves francophones du Québec pensent que ce n'est pas correct (72 %).
- En ce qui concerne le contenu qu'ils ont eux-mêmes publié :
 - Les élèves plus âgés sont plus susceptibles de supprimer du contenu sur eux-mêmes (77 % l'ont fait en 11^e année, comparativement à 77 % qui ne l'ont jamais fait en 4^e année).
 - Ils se préoccupent surtout que leurs parents (44 %), les membres de leur famille (42 %) ou leurs amis (37 %) pourraient le voir.
 - Les filles sont plus susceptibles de supprimer des choses, ce qui suggère qu'elles se préoccupent plus que les garçons de leur image en ligne.
- En ce qui concerne les photos mises en ligne par d'autres :
 - Quatre-vingt-dix-sept pour cent des élèves prendraient des mesures pour supprimer une photo qu'ils ne veulent pas que d'autres personnes voient.
 - Les deux stratégies les plus répandues consistent à demander à la personne qui l'a publiée de l'enlever (80 %) et à retirer la photo eux-mêmes (49 %).
 - Les élèves francophones du Québec sont plus susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'en parler à leurs parents (53 %, comparativement à 35 %) ou à un professeur ou au directeur (27 %, comparativement à 14 %) pour obtenir de l'aide.
 - Dans l'ensemble, les élèves les plus jeunes sont plus susceptibles de se tourner vers les adultes s'ils ont besoin d'aide. En parler à leurs parents est la principale réaction des élèves de la 4^e à la 8^e année.
- Au fur et à mesure que les élèves vieillissent, ils acceptent habituellement mieux que des amis publient des photos d'eux sans demander la permission (en 11^e année, à peine plus d'un quart des élèves s'attendent à ce que leurs amis leur demandent d'abord la permission).

► L'audience est importante

L'attention qu'accordent les élèves aux personnes qui peuvent voir des photos et des commentaires les concernant en ligne souligne l'importance de l'audience pour les jeunes. En général, l'audience se répartit en trois groupes et des niveaux variables d'exposition sont octroyés à chacun. Il s'agit des groupes suivants : les personnes appartenant au cercle social de chaque élève, les acteurs institutionnels ainsi que les étrangers et les spécialistes du marketing.

Les personnes appartenant au cercle social des élèves

- Lorsqu'on leur a demandé qui devrait pouvoir voir leurs photos et le contenu qu'ils publient en ligne, la majorité des élèves avaient surtout tendance à faire confiance aux personnes qui font partie de leur cercle social : leurs amis (86 %), les membres de leur famille (68 %) et leur petit ami ou petite amie (59 %).

- Toutefois, même s'ils sont à l'aise avec l'idée que leur cercle social voit leur contenu, de nombreux élèves – en particulier les plus âgés – surveillent activement les renseignements auxquels leurs amis et les membres de leur famille ont accès en ligne. Par exemple, les élèves sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer leurs amis (31 %) et les membres de leur famille (21 %) que tout autre groupe, à l'exception des étrangers (50 %).
- La majorité des élèves (59 %) affirment qu'ils communiqueraient le mot de passe de leur compte de réseautage social, de leur compte de courriel ou de leur téléphone cellulaire, surtout au sein de leur cercle social.
 - Il n'est pas surprenant de constater que les élèves les plus jeunes sont plus susceptibles que les élèves les plus âgés d'affirmer qu'ils communiqueraient leurs mots de passe à leurs parents, soit 66 pour cent des élèves de 5^e année, comparativement à aussi peu que 14 pour cent des élèves de 11^e année.
 - Tandis que les garçons et les filles sont également susceptibles de communiquer leurs mots de passe à une petite amie ou à un petit ami, les filles sont beaucoup plus susceptibles de communiquer leurs mots de passe à une meilleure amie ou à un meilleur ami.
 - Les garçons sont plus susceptibles que les filles de rapporter qu'ils ne communiquent jamais leurs mots de passe avec quiconque.
- Même si de nombreux élèves sont à l'aise de donner à leurs parents l'accès à leur vie en ligne, un grand nombre d'entre eux, en particulier les plus âgés, pensent que les parents ne devraient pas constamment les suivre en ligne, les forcer à devenir leur « ami », demander leurs mots de passe ou écouter leurs conversations.
- En général, les élèves francophones du Québec sont beaucoup plus à l'aise avec la surveillance de leurs parents (72 % sont d'avis que les parents devraient suivre leurs enfants en ligne, comparativement à 44 % des élèves anglophones dans le reste du Canada).

Les acteurs institutionnels

- Peu d'élèves affirment que les acteurs institutionnels, notamment la police, le gouvernement, les entreprises qui administrent les sites de réseautage social et les professeurs ou le directeur devraient pouvoir lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux.
- Dans l'ensemble, les élèves sont plus ouverts à la surveillance par la police que par les professeurs et les directeurs d'école ainsi que par le gouvernement :
 - Près d'un tiers des élèves (28 %) pensent que la police devrait être en mesure de lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux et 35 pour cent des élèves s'entendent pour dire que la police devrait pouvoir suivre leur trace à l'aide d'appareils ou d'applications.
 - Un cinquième des élèves sont d'accord pour dire que le gouvernement devrait pouvoir voir ce qu'ils publient et 17 pour cent disent être d'accord avec le fait que l'entreprise qui administre le site de réseautage social devrait pouvoir le faire.

- La grande majorité des élèves (92 %) pensent que les professeurs et les directeurs ne devraient pas pouvoir suivre la trace des élèves à l'aide d'un appareil ou d'une application (tableau 12).
- Peu d'élèves (4 %) pensent qu'une entreprise qui possède un appareil ou une application fournissant des données de localisation devrait avoir le droit de vérifier et de voir où ils se trouvent.

Les étrangers et les spécialistes du marketing

- Plus de 90 pour cent des élèves pensent que les étrangers ne devraient pas avoir accès à leur page de réseautage social.
 - Même si l'ouverture à l'égard des étrangers augmente d'une année à l'autre, les élèves sont plus méfiants des adultes qu'ils n'ont jamais rencontrés qu'ils ne le sont des personnes de leur âge.
 - Les élèves sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer des étrangers que tout autre groupe.
 - Les élèves plus âgés sont plus susceptibles d'utiliser les paramètres de confidentialité pour bloquer des étrangers que les élèves plus jeunes (60 % des élèves de la 9^e à la 11^e année, comparativement à 25 % des élèves de 4^e année).
- Seulement 5 pour cent des élèves pensent que les entreprises de marketing qui veulent leur annoncer des produits devraient avoir le droit de lire les messages qu'ils publient sur les réseaux sociaux.
- Un pour cent des élèves pensent que les spécialistes du marketing devraient être en mesure de savoir où ils sont.

› L'apprentissage de la protection de la vie privée en ligne

Bien que les élèves sont en général bien informés à propos de la protection du contenu les concernant en ligne, il existe une nécessité croissante d'éduquer les jeunes à propos des utilisations que font les entreprises de leurs renseignements personnels. Ce que les élèves savent – comparativement à ce qu'ils pensent savoir – à propos de la protection de leurs données, comporte de nombreuses contradictions.

- Soixante-cinq pour cent des élèves ne se sont jamais fait expliquer de politiques de protection de la vie privée ou de conditions d'utilisation. Un besoin d'éducation se fait ressentir ici :
 - Soixante-huit pour cent des élèves croient à tort que « Si un site Web possède une politique de protection de la vie privée, il ne communiquera donc pas mes renseignements personnels à d'autres ».
- Les élèves francophones du Québec sont moins susceptibles que les élèves anglophones dans le reste du Canada d'indiquer que des politiques ou des conditions leur ont été expliquées.

- Alors que la majorité des élèves (66 %) affirment qu'on leur a expliqué la façon dont les entreprises recueillent et utilisent leurs renseignements personnels, 39 pour cent se disent d'accord avec l'affirmation : « Les entreprises ne s'intéressent pas à ce que je dis ou fais en ligne ».
 - Près d'un tiers (28 %) des élèves sont d'accord avec cette affirmation : « J'aime quand les entreprises utilisent les renseignements que j'affiche pour décider quels produits m'annoncer. » Ce qui va à l'encontre des sentiments des élèves à propos des entreprises de marketing et des entreprises qui administrent les sites de réseautage social qui pourraient lire ce qu'ils publient.
 - Il est encourageant de constater que 82 pour cent des élèves ont appris à utiliser les paramètres de confidentialité.
 - Les parents en sont la principale source d'information (41 %), un quart des élèves l'ont appris par des amis et seulement 15 pour cent l'ont appris par leurs professeurs.